

Économies d'énergie

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 15 Février 2017, a décidé d'étendre à l'ensemble du bourg l'extinction des lampadaires d'éclairage public à compter de 23h.

Cette mesure permettra de diminuer de façon substantielle les dépenses d'électricité, sans conséquence sur la sécurité des habitants comme l'a démontré sa mise en œuvre depuis deux ans dans le quartier de Saint Pierre. Elle devrait entrer en vigueur dans l'été dès acceptation des devis demandés.

D'autres dispositions seront recherchées afin d'engager la Commune dans le dispositif Territoire à Énergie Positive, source de subventions.

Zéro pesticide

Le Conseil a approuvé la proposition du Conseil Communautaire d'engager le territoire dans la démarche Zéro Pesticide : cette décision est d'autant plus importante que la Commune est au cœur du bassin versant de la Gartempe et qu'elle contribue à l'amélioration de la qualité des eaux de notre rivière et de ses affluents.

Les agents ont été sensibilisés et formés à de nouvelles pratiques : dorénavant ils n'utiliseront plus d'herbicide que dans les endroits où il n'y a pas d'autres solutions, en attente de nouvelles dispositions leur permettant d'être équipés pour s'en passer.

Les élus sont convaincus que l'ensemble de la population comprendra le sens de cette mesure destinée à protéger la santé de chacun ainsi que la richesse de la biodiversité, au prix de quelques herbes folles.....



Les Echos de Fursac N°2

Site internet

A commune nouvelle, nouveau site... Vous pourrez le constater en tapant l'adresse :

www.commune-fursac.fr

Merci pour toutes vos propositions qui permettront de l'enrichir.

Cérémonie du 8 mai et 11 novembre

Une commune, deux monuments à chaque cérémonie une gerbe sera déposée devant chaque monument mais un seul discours sera prononcé en alternance devant l'un ou l'autre.

La commune souhaiterait marquer le centième anniversaire de l'armistice, 11 novembre 2018 par une action remarquable. Toute suggestion est bienvenue.

Les dates à retenir....

Festival du Lézard vert : 20, 21 & 22 Juillet.
Soirée entrecôte et feu d'artifice : 13 Juillet
Bourse aux livres : 21, 22 & 23 Juillet
Brocante & Batause de Sam : 6 août

Vie Associative

La commission vie associative a convié le 22 mai 2017 l'ensemble des associations à un moment d'échange afin

- de connaître leur mode de fonctionnement, leurs projets et leurs besoins
- de les assurer du soutien de la commune
- de permettre l'harmonisation de leurs actions et de leur calendrier

Toutes n'ayant pu répondre à l'invitation une nouvelle réunion sera organisée fin septembre.

Nouvelle association ?

Vous aimez marcher à la découverte de nos paysages ? La commission développement durable vous propose de partager ce plaisir en créant une association dont le but serait la promenade partagée sur les chemins du territoire, l'entretien de ceux-ci, la recherche du petit patrimoine oublié, sa mise en valeur.

Si cette proposition vous intéresse, une réunion d'information se tiendra le **11 juillet 2017 à 18 h** en mairie.

Location

Le conseil municipal dans sa séance du 18 mai 2017 a validé l'achat de 20 tables, 20 bancs et 60 chaises, permettant de renouveler et compléter le matériel destiné à la location aux particuliers et au prêt aux associations. Les coûts pour une durée de 48h ont été fixés à : 4 €/grande table et 2 €/petite table, 0,30€/chaise et 1,50€/banc.

Dorénavant une caution de 150 € sera demandée à la signature de la convention.

Travaux Cantine



Toutes les semaines le chantier est suivi par la commission des travaux. L'échéance est fixée au 31 Août 2017.

Travaux Route de Limoges



Les travaux de la route de Limoges est terminée.

Tour du Limousin

Le tour cycliste du Limousin fera étape dans notre commune le 16 août 2017 et sera ville départ de l'étape Fursac-Les Monts de Guéret. Des perturbations sont à prévoir ce jour-là dans notre commune. Merci de votre compréhension.